



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : en exercice : 19 Présents : 17 Votants : 17

L'an deux mille vingt-cinq le quatorze avril le Conseil Municipal de la Commune d'Orléat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mme Elisabeth BRUSSAT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 08 avril 2025

PRÉSENTS : Laurent DOLCEMASCOLO, Patricia LACHAMP, Jean-louis ROUVIDANT, Céline DESSIMOND ; Christian ROBIN, Daniel MAURIN, Sylvette MARECHAL, Grégory COINTE, Sophie CARRE, Rémy CHABANAT, Anthony BOURBONNAUX, Patricia MONTAGNIER, Stéphanie YVERNAULT, Héloïse FERRIER, Laurent SERIER, Véronique SAUZEDDE

Ont donné procuration :

Cédric DAUDUIT à Anthony BOURBONNAUX
Nicole MARQUES à Elisabeth BRUSSAT

Absents : /

Secrétaire de séance : Daniel MAURIN

DELIBERATION

Compte administratif 2024 : Budget assainissement
N°2025/04/11

Objet : Finances locales : Décisions budgétaires

Madame le Maire expose au conseil municipal qu'il y aurait lieu d'approuver les comptes administratifs 2024,

Madame le Maire informe les membres de l'assemblée qu'il y aurait lieu de voter un Président pour soumettre ces comptes administratifs aux voix.

M. Laurent DOLCEMASCOLO , est désigné Président.

Le compte administratif reprend l'ensemble des opérations du Budget Primitif et des décisions modificatives d'un même exercice. Son résultat reflète la gestion des finances du budget assainissement de l'exercice 2024.

AR Prefecture

M. Laurent DOLCEMASCOLO le Président présente les opérations de l'exercice 2024 :

063-216302653-20250414-20250411-DE
Reçu le 15/04/2025



ASSAINISEMENT

Les résultats arrêtés sont comme suit :

Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	181 286.84 €
Recettes de fonctionnement	210 375.30 €
Résultat de clôture	29 088.46 €

Investissement

Dépenses d'investissement	333 586.65€
Recettes d'investissement	334 963.92€
Résultat d'investissement de l'exercice qui tient comptes du résultat N-1	1 377.27€
Restes à réaliser dépenses	38 262.00€
Restes à réaliser recettes	53 342.00€
Besoin de financement	0.00€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal hors de la présence de Madame le Maire à l'unanimité

- Approuve le compte administratif du budget assainissement comme ci-dessus.

Pour extrait conforme, fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, au registre sont les signatures.

Fait à Orléat, le 14 avril 2025

Le Maire
Elisabeth BRUSSAT

Le Secrétaire
Daniel MAURIN

AR Prefecture

063-216302653-20250414-20250411-DE
Reçu le 15/04/2025